Les petites entreprises, une priorité essentielle pour notre économie

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent des vecteurs importants de croissance, d'innovation et d'emploi en Europe. Les PME représentent **99 % des entreprises de l'UE et emploient les deux tiers de la population active** (plus de 90 millions d'Européens). On dit souvent que les petites entreprises sont « l'épine dorsale de l'économie européenne ». Les soutenir est l'une des premières priorités des autorités locales, régionales et nationales européennes.

Toutefois, les entreprises de petite et de très petite taille, ainsi que les entreprises de taille moyenne ont été durement touchées par la crise économique. Un grand nombre d'entre elles doivent souvent faire face à des conditions de prêt plus difficiles, voire sont exclues purement et simplement du système bancaire classique.

La récente enquête sur l'investissement menée par la Banque européenne d'investissement et dans le cadre de laquelle 12 500 entreprises de toutes tailles, appartenant à différents secteurs, et situées dans les différents pays membres de l'UE ont été interrogées, montre qu'en Europe, **l'accès aux financements est une source de préoccupation pour les jeunes entreprises innovantes de petite taille**, ainsi que celles qui sont actives dans des pays plus touchés par la crise économique. D'après l'enquête, les principaux problèmes auxquels les entreprises européennes doivent faire face sont **l'incertitude** (69 % des entreprises interrogées), **le manque de main d'œuvre qualifiée** (68 % des entreprises interrogées) et **l'environnement commercial et réglementaire**.

Il est vital, maintenant plus que jamais, que les pouvoirs publics soutiennent les petites entreprises en apportant des solutions aux principales difficultés auxquelles elles sont confrontées et en mettant en place un environnement de nature à les faire prospérer.

De quelle façon le Groupe BEI peut-il apporter son aide ?

Le groupe de la Banque européenne d'investissement a un rôle primordial à jouer pour améliorer l'accès aux financements des PME et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) en Europe et au-delà. En sa qualité d'organisme public faisant partie de la famille des institutions européennes et détenu par les États membres, le Groupe BEI facilite l'accès des petites entreprises aux financements en **prêtant directement aux entreprises** qui ont besoin de fonds mais aussi, et c'est l'élément le plus impor-

tant, **en accordant des crédits indirectement, dans le cadre de partenariats solides noués avec des intermédiaires financiers**, pour l'essentiel des banques commerciales locales.

Cette activité permet d'accorder un appui plus large aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire grâce à des prêts, des garanties et des instruments de fonds propres, et donc d'avoir un impact accru sur l'économie réelle. Grâce à son vaste réseau qui compte **un millier de partenaires financiers**, le Groupe BEI bénéficie du savoir-faire des opérateurs locaux pour doser correctement le soutien à apporter à chaque entreprise.

Le modèle d'intermédiation du Groupe BEI

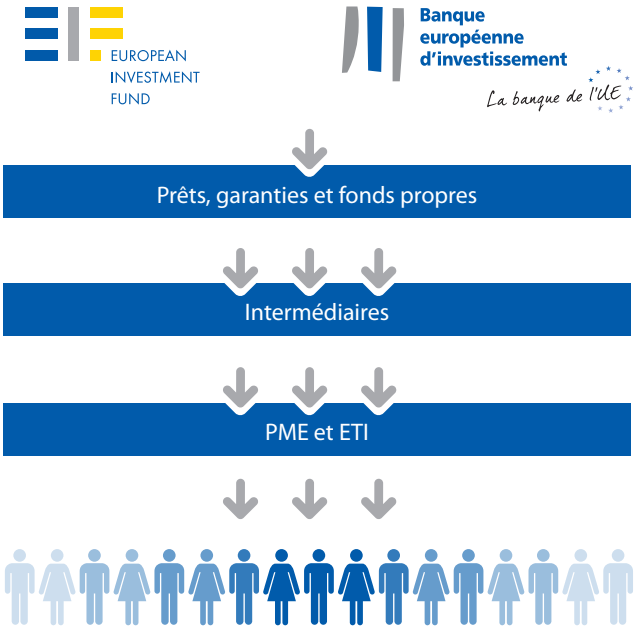

- Banques commerciales
- Banques nationales de promotion économique
- Sociétés de crédit-bail

En 2016, le **Groupe BEI a financé des PME à hauteur de 33,7 milliards d'EUR, ce qui a permis de mobiliser au bas mot 90 milliards d'EUR d'investissements au total**. Si ce chiffre a pu être atteint, c'est grâce au modèle d'intermédiation modulable du Groupe, dans le cadre duquel les intermédiaires financiers ne rétrocèdent pas uniquement, par le canal de leur réseau, un volume de ressources équivalent à celui reçu de la BEI aux PME et aux ETI, mais s'engagent également à compléter les fonds mis à disposition par un apport supplémentaire.

Les partenariats établis avec les intermédiaires financiers présentent donc trois avantages :

- la valeur ajoutée financière du Groupe BEI, obtenue grâce à sa notation AAA, est transférée à un plus grand nombre de PME et d'ETI grâce à des conditions favorables (durées plus longues et tarif moins élevé) ;
- des fonds supplémentaires sont fournis par les intermédiaires, ce qui a un effet multiplicateur sur les ressources mises à disposition par le Groupe BEI ;
- un engagement à long terme naît de cette collaboration et se traduit par une continuité dans les relations entre la BEI et les intermédiaires.

Afin d'atteindre le niveau de financement adapté aux **spécificités de chaque région**, le Groupe BEI utilise le potentiel que représente le savoir-faire des institutions publiques de promotion économique, y compris les banques nationales de promotion économique, dans les différentes régions géographiques couvertes.

La BEI participe également à des opérations de cofinancement aux côtés de fonds souverains et au panachage de ressources avec des fonds de l'UE (Fonds structurels et d'investissement européens – fonds ESI) (ESI), afin de soutenir la création d'instruments financiers appropriés qui bénéficient de sources de financement supplémentaires.

Une PME du secteur du bâtiment née au beau milieu de la crise

Patrick Schreven, fondateur d'ORGA bouw aux Pays-Bas, est spécialiste de la bioconstruction. Il tire son inspiration de la nature pour construire des maisons, des fermes et des bureaux intégrés dans leur environnement naturel. Un microcrédit octroyé par Qredits, une banque partenaire du FEI, a permis à Patrick Schreven de monter son entreprise de BTP au beau milieu de la crise économique.

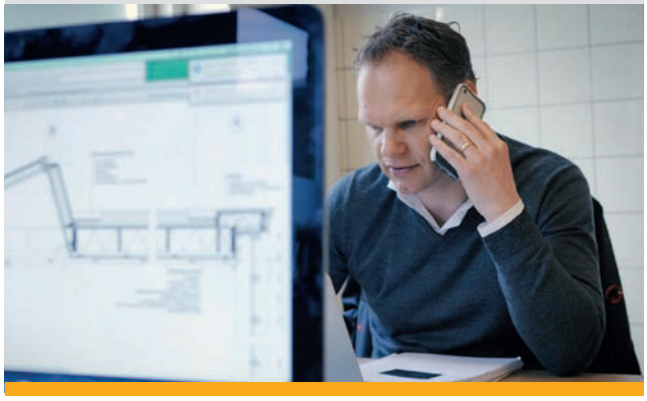

Soutien ciblé du Groupe BEI aux PME en fonction de leur stade de développement

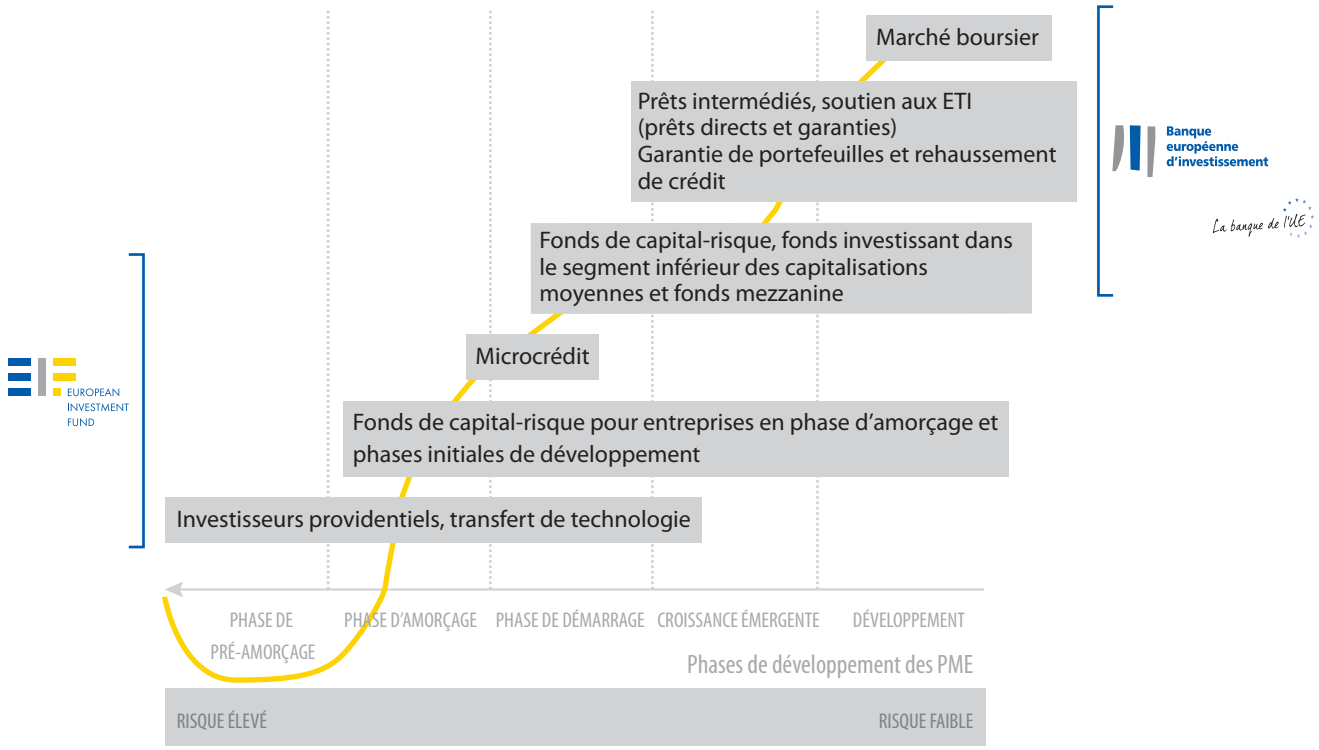

Quels sont les bénéficiaires ?

Via ses intermédiaires financiers, le Groupe BEI met des financements à la disposition :

- des microentreprises (0 à 9 employés) ;
- des petites entreprises (de 10 à 49 employés) ;
- des entreprises de taille moyenne (de 50 à 249 employés) ;
- des ETI (de 250 à 3 000 employés)

ainsi que le prévoit la Recommandation 2003/361/CE de la Commission

Le soutien du Groupe BEI est-il réservé à certains types d'entreprises ?

Toutes les PME et ETI, quels que soient leur stade de développement, secteur ou localisation, sont admissibles à un financement du Groupe BEI par le canal de son réseau d'intermédiaires financiers. Chacune des deux institutions qui forment le Groupe BEI, la Banque européenne d'investissement (**BEI**) et le Fonds européen d'investissement (**FEI**) est specialisée dans une série de produits ciblés, et toutes deux se coordonnent pour fournir une offre conjointement.

Rendre les financements accessibles aux PME espagnoles

À Bilbao, en Espagne, Elisabete Azkoaga, jeune architecte d'intérieur, a pu réaliser son rêve – partager ses idées avec un public plus large – grâce à un prêt de 15 000 EUR de Microbank, une institution partenaire de la BEI spécialisée dans la microfinance.

Une amie l'a aidée à prendre la bonne décision.

D'une manière générale, les activités de la **BEI** à l'appui des PME et des ETI se concentrent surtout sur l'apport d'un soutien financier (principalement avec mise de fonds) destiné à des **entreprises existantes**, qui sont, pour la plupart, en phase de croissance ou parvenues à maturité. Cela illustre la complémentarité de son activité par rapport à celle du **FEI**, qui se focalise habituellement sur le soutien à des entreprises qui traversent **leurs premières phases de croissance et sur l'apport de dispositifs de garantie.**

Les **entreprises de tous secteurs peuvent bénéficier d'un soutien**, qu'il s'agisse de secteurs primaires (agriculture, foresterie et pêche) ou d'activités à plus forte intensité capitalistique comme l'industrie manufacturière et les services, y compris celles qui sont fortement axées sur l'innovation.

L'offre de la BEI

La voie d'approche diversifiée utilisée par le Groupe BEI pour cibler les PME et les ETI se traduit par l'offre suivante :

- **Microfinance et prêts de plus grande envergure** visant à soutenir le lancement de projets. La BEI propose également des **substituts de prêt** (obligations sécurisées, opérations de titrisation avec ou sans mise de fonds) destinés à alléger les obligations en matière de capital des banques soumises à la pression des exigences réglementaires. Ces produits réduisent le poids que doivent supporter les intermédiaires financiers et leur fournit une capacité supplémentaire qui leur permet d'accorder davantage de financements à l'appui des PME et des ETI.
- **Garanties et prêts avec partage des risques**, couvrant les risques liés à l'investissement dans des projets de petite et grande taille. En rehaussant le niveau de crédit des financements fournis par les banques locales, le Groupe BEI aide ces dernières à soutenir les petites entreprises.
- **Participation sous forme d'instruments de dette et d'apports de fonds propres** permettant au Groupe BEI d'appuyer le développement des activités des PME grâce à des investissements à long terme plus risqués. Cette activité attire des investisseurs et stimule l'engagement du secteur privé, ce qui est essentiel à la stabilité d'une économie résiliente.

Le Groupe BEI s'efforce constamment de diversifier son soutien aux PME et aux ETI en proposant des méthodes de financement de substitution telles que le financement de la chaîne d'approvisionnement, le financement du commerce extérieur ou encore les plateformes d'investissement participatif. La BEI vise en priorité à répondre aux besoins des PME et des ETI en élargissant son potentiel de participation grâce à des méthodes moins classiques.

Pour accroître la capacité de prise de risque du Groupe BEI, la Commission européenne a lancé en 2014 le **Fonds européen pour les investissements stratégiques** (FEIS). Cet instrument de garantie contribue à combler les lacunes du marché et confère au Groupe BEI une plus grande marge de manœuvre en ce qui concerne le profil de risque des emprunteurs, la taille des investissements, les sûretés dont sont assortis les projets et le risque sous-jacent lié aux projets eux-mêmes.

Comment cette voie d'approche s'intègre-t-elle dans le cadre de la politique de l'UE ?

Le financement des PME et des ETI est non seulement une priorité majeure du Groupe BEI, mais il **soutient aussi les objectifs transversaux et les autres politiques de l'UE**.

Grâce aux relations solides nouées dans le cadre de son vaste réseau d'intermédiaires financiers et basées sur des accords institutionnels avec des autorités publiques régionales et la Commission européenne pour des instruments financiers spécifiques, le Groupe BEI peut demander à ses partenaires d'utiliser ses produits à l'appui de politiques ciblées, telles que **l'emploi des jeunes, l'agriculture, l'innovation, la cohésion économique, l'internationalisation et l'action en faveur du climat**.

Ces priorités intelligentes, pertinentes et durables correspondent aux défis auxquels les PME européennes et internationales sont actuellement confrontées. Ces grands objectifs orientent l'impact du Groupe BEI de manière à ce que ce dernier soutienne les PME et les ETI de manière plus adaptée.

Comment les petites entreprises peuvent-elles accéder aux financements du Groupe BEI ?

Vous êtes une PME qui cherche à financer le démarrage ou le développement de son activité ?

- Contactez les partenaires locaux soutenus par la BEI.
- Apprenez-en davantage sur les financements du FEI destinés aux PME.

Vous êtes une ETI qui souhaite obtenir un prêt ?

- Contactez la BEI direcement

Banque européenne d'investissement

La banque de l'UE

Banque européenne d'investissement
98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
+352 4379-1
+352 437704
www.bei.org

Bureau d'information
+352 4379-22000
+352 4379-62000
info@bei.org

twitter.com/EIB
facebook.com/EuropeanInvestmentBank
youtube.com/EIBtheEUbank

© European Investment Bank, 12/2017 FR © Istock